

St-Constant, le 16 septembre 2005.

Bape,
575 rue St-Amable, b. 2.10
Coordonnatrice du secretariat de la commission
Québec
GIR 6A6

JE M'OPPOSE AU TRONÇON JEAN LEMAN

Tronçon Jean Leman et autoroute 30 dans les terres agricoles au sud de St-Constant, sont indissociables.

Pourquoi défaire la décision du gouvernement précédent? Parce que le parti québécois était au pouvoir? Parce qu'il y a eu une promesse électorale de la part du parti libéral (qui n'avait pas toutes les données à ce moment de l'élection pour prendre une décision éclairée?) Ne me dites pas que la politique a le dessus sur l'humain. C'est épouvantable de penser cela, de nos jours.

La très grosse majorité des citoyens de St-Constant (62%) n'ont pas voté pour cette promesse électorale et pourtant c'est la ville qu'on vient pénaliser par cette double construction.

Pénaliser par le bruit, la pollution de l'air, par la pollution visuelle, par tout ce qui sera détruit de ses boisés, et de ses milieux humides, du secteur de la rivière La Tortue, et de la Montée de La Saline, d'une partie de ses 2% des meilleures terres agricoles du Québec.

Non, dans ce dossier, St-Constant est oublié ou bien on veut punir les citoyens de St-Constant pour ne pas avoir voté libéral aux dernières élections? Que voulez-vous, à St-Constant, on est logique et on comprend que la solution, c'est la 30 dans l'axe de la 132 afin d'éviter tous ces problèmes. Facile à prendre cette décision pleine de bon sens.

Françoise M. Levoie